



Syndicat du bassin de l'Oudon

Rapport d'activités 2019

Le territoire

Le Syndicat du bassin de l'Oudon intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Oudon.

Au 1^{er} août 2019, ses membres sont :

Les Communautés de communes du Pays de Craon, de la Roche aux Fées, de Châteaubriant-Derval, de l'Anjou Bleu, des Vallées du Haut Anjou ;

Les Communautés d'agglomération de Laval et de Vitré ;

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du centre ouest Mayennais ;

La commune de Peuton.

Une convention de délégation de compétences est passée avec la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

Syndicat du bassin de l'Oudon Collectivités adhérentes et territoire d'intervention au 1er août 2019





Les compétences du Syndicat

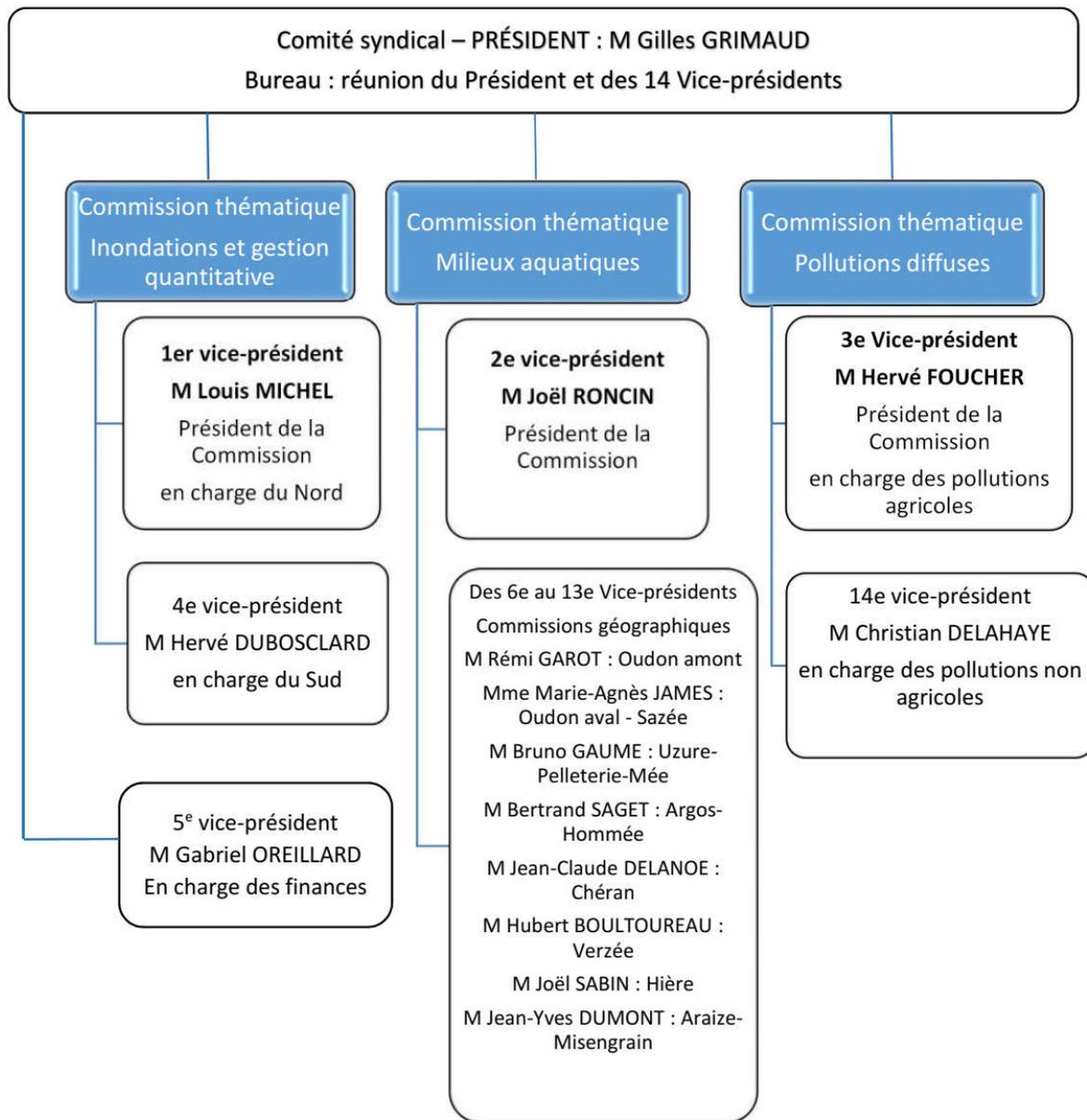
Les compétences du socle commun du syndicat sont les suivantes :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- la défense contre les inondations ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;
- l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques ;
- la lutte contre les pollutions diffuses, hors assainissement non collectif ;
- la gestion quantitative de la ressource ;
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans le bassin de l'Oudon.

Le syndicat exerce ainsi la compétence GEMAPI (constituée des alinéas 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement) et est la structure porteuse de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin de l'Oudon.

Les collectivités membres du syndicat peuvent par ailleurs lui confier les compétences suivantes, indépendamment du socle commun :

- Le ruissellement rural et la lutte contre l'érosion,
- La coordination des actions en faveur de la biodiversité (trame verte et bleue),
- La coordination des actions en faveur de la préservation et la valorisation du bocage.



Gouvernance et équipe

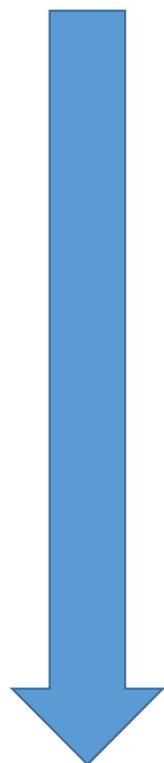
Le Syndicat se compose au 1^{er} août 2019 de 53 membres titulaires et 53 membres suppléants élus par les structures adhérentes.

Le bureau comprend 15 membres.

En 2019, l'équipe des agents techniques et administratifs représente 10,6 Équivalents

- Temps Pleins :
- 1 ETP aux inondations,
 - 5 ETP Aux milieux aquatiques et ouvrages hydrauliques (+ 0,6 ETP mission plans d'eau)
 - 2 ETP aux pollutions et quantité
 - 2 ETP à la Commission Locale de l'Eau.

Évaluation des programmes menés et préparation du programme d'actions 2020-2025



Janvier à juillet 2019 : évaluation des programmes

- Analyse des données
- Web questionnaires
- Prospections de terrain
- Comités de pilotage et ateliers participatifs



Atelier de travail lors d'un comité de pilotage

Août à décembre 2019 : élaboration du nouveau programme d'actions multithématiques

- Elaboration d'une stratégie
- Echanges avec les partenaires
- Comités de pilotage et ateliers participatifs
- Définition du programme d'actions



Animation par le bureau d'étude Envylis



Gestion quantitative et inondations

Réduction de la vulnérabilité

Achèvement des dossiers liés aux crues de 2013-2014

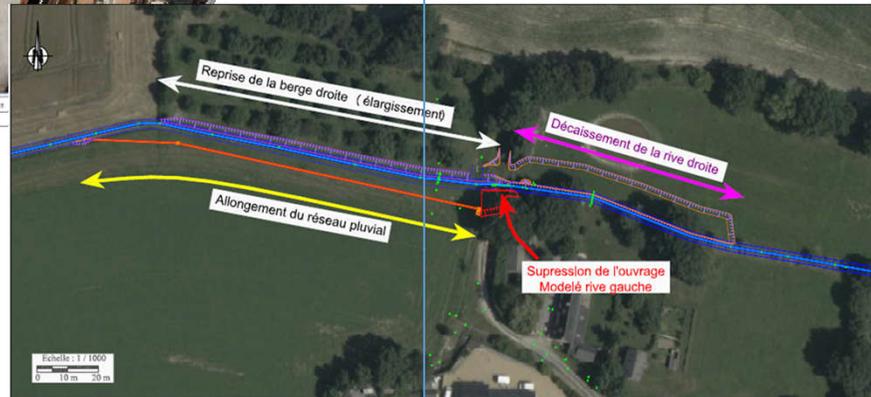
- CONGRIER : Fabrication et pose du réducteur de buse aux Tochardières par un ESAT
- CHAZE HENRY :
conclusion de l'étude : travaux disproportionnés par rapport aux enjeux
4 diagnostics de réduction de vulnérabilité des habitations
- MARANS : décision de travaux pour 2020 – dossier DIG DLE et marché de travaux



RAPPORT DE VISITE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE
AUX INONDATIONS DE VOTRE HABITATION



Adresse du bâtiment
version du rapport



Engagement des dossiers liés aux crues de juin 2018

- LOIRON : décision de lancer une étude. Préparation de la consultation.
- 3 sites UZURE (Ballots, Gastines, Saint Michel de la Roë) : décision de lancer une étude commune. Attribution du marché.



Travaux de confortement et d'entretien des ouvrages

Cartais Pouancé - Réfection des murs guide eau
- soutènement de berges par enrochement



Grande Queuille à la Boissière :
curage de la fosse de dissipation

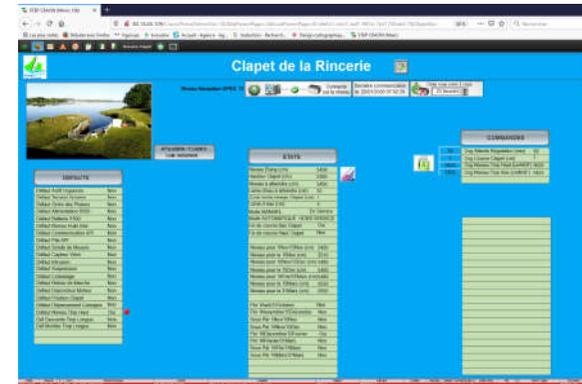


Gauteraie à Brain/Longuenée :
Rejointoiement de la maçonnerie
du pertuis et réfection du radier



Entretien et maintenance des ouvrages

- Classement des ouvrages
 - Pelleterie : contrôle réglementaire en juin 2019 et mise en conformité
 - Etang de la Guardière : projet d'arrêté de classement
 - Etang de Pouancé : assistance à la constitution des dossiers réglementaires
- Modernisation de la télégestion
- Remplacement des sondes de mesures de niveau d'eau des étangs de Saint Aubin et Guardière
- Maintenance hydromécanique et électrique sur le clapet et la vanne de la Rincerie
- Graissage des crémaillères
- Gyrobroyage
- Entretien des haies sur Tertre, Fevraie, Rincerie, Ramardière
- Traitement des indésirables (taupes, ragondins, chardons et ligneux)

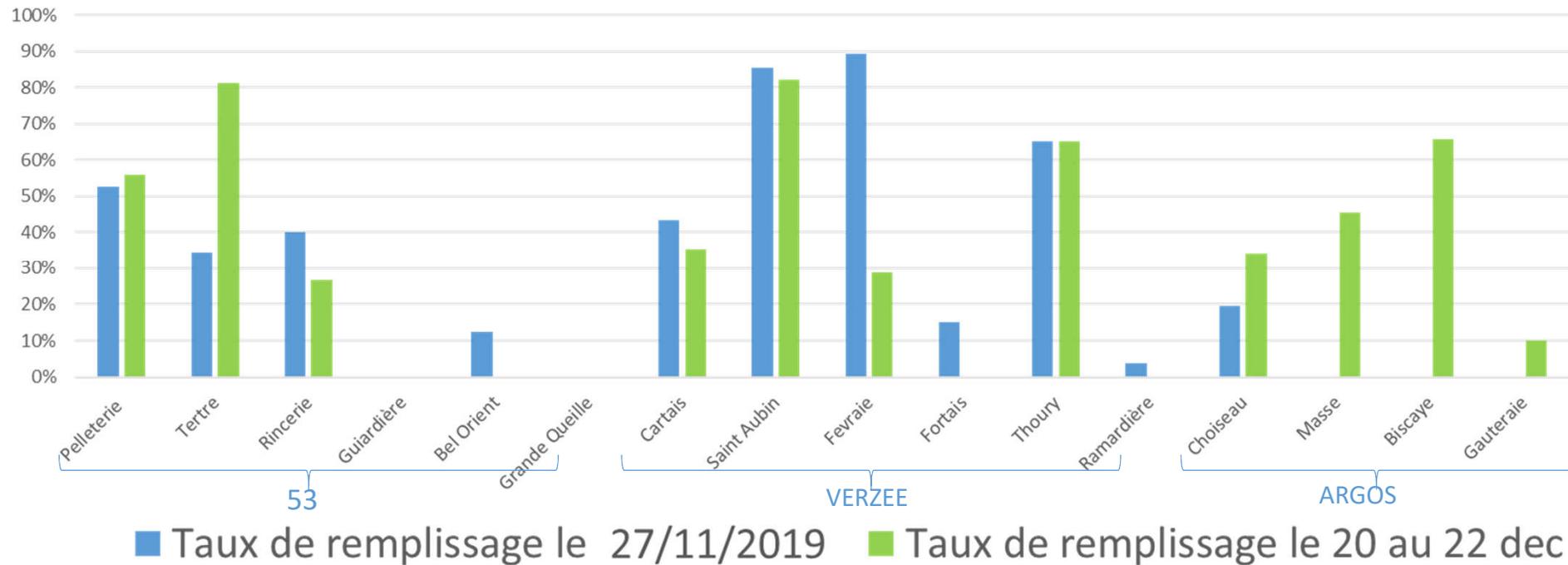




Gestion des ouvrages pour l'écêtement des crues

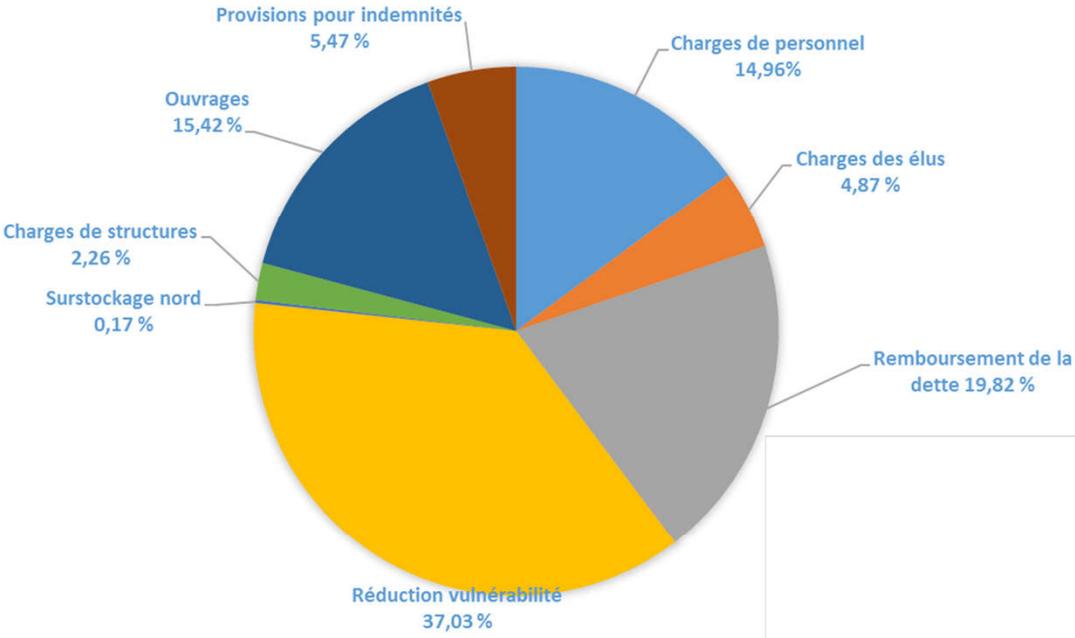
crues du 27-28 nov et du 20-22 déc 2019 : activation des sites de sur-stockage des eaux

Taux de remplissage des retenues

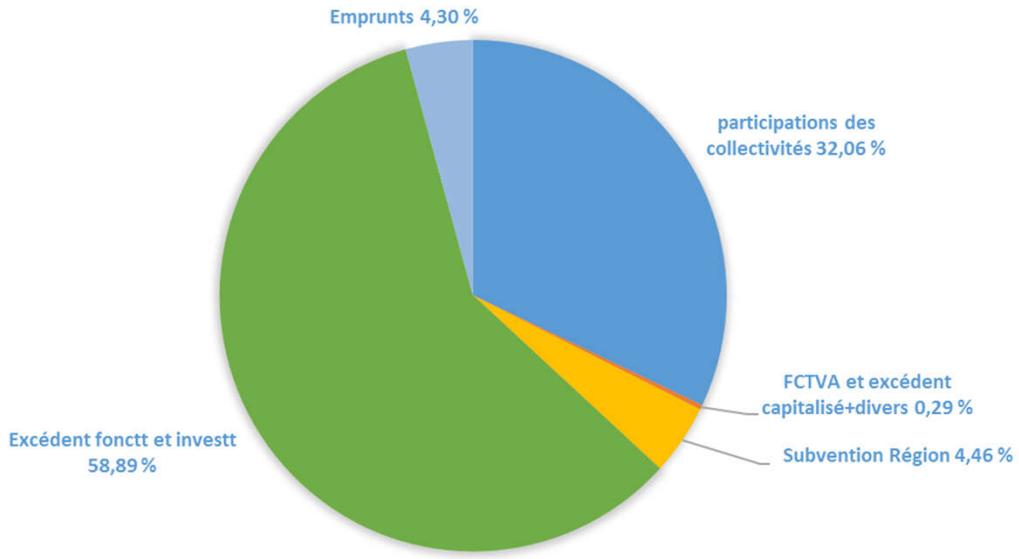


Dépenses et recettes réelles du budget annexe inondations

BUDGET INONDATIONS BILAN DÉPENSES RÉELLES 2019 = 365 851,49 €



BUDGET INONDATIONS BILAN DES RECETTES REELLES 2019 = 593 569,48 €





Gestion des milieux aquatiques



Entretien des cours d'eau

Abattage de peupliers

- Abattage au Moulin de la Place
- Abattage à Montjean
- Abattage à Trézure

Embâcles

Une trentaine d'embâcles retirés.

Entretien de la végétation

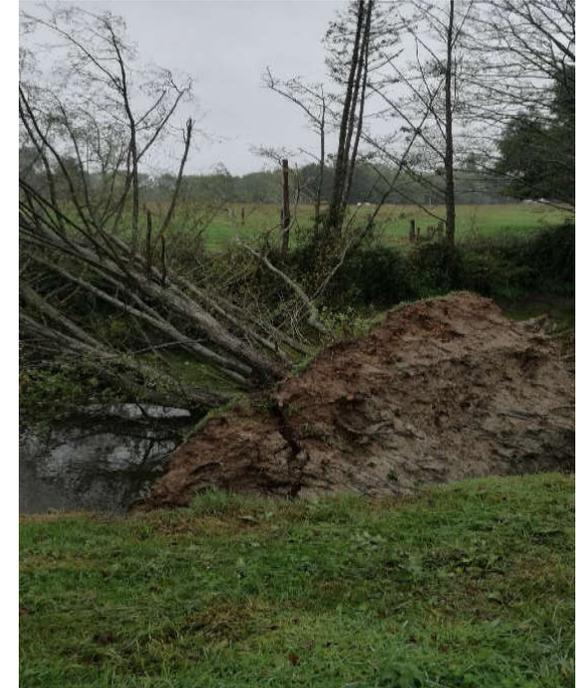
- Chéran - bourg de Renazé
- Chéran - La Menottières à Renazé
- Hière - Pommerieux
- Gyrobroyage à Craon et au Verger
- Abords des barrages



Abattage de peupliers et retrait d'embâcles à Trézure



Embâcle retiré à la Selle Craonnaise



Embâcle retiré sur l'Oudon à Craon



Restauration des cours d'eau – Berges et ripisylve

Restauration de la ripisylve – 14 100 ml de berge

- * Le Chéran (Menotière-Deurie)
- * Site du Verger (Oudon à Craon)
- * Site du Château (Oudon à Craon)
- * L'Araize (Bouillé-Ménard)
- * L'Hommée (Vern d'Anjou)
- * L'Argos (Challain la Potherie)
- * La Verzée (Le Tremblay - Soudan)
- * Le Ruisseau de l'étang Chazé (Chazé Henry)
- * Le Misengrain (Nyoiseau)



Restauration de la ripisylve du Misengrain à Nyoiseau



Plantations sur la berge du ruisseau de l'étang de Chazé Henry

Plantations sur berges – 350 ml

- * Plantations sur 4 sites Saint Aignan, Bourg d'Athée, Daumerie, ruisseau de de l'étang de Chazé-Henry

Protection de berge

- * Confortement d'une berge à Saint Cyr le Gravelais



Berge confortée à Saint Cyr le Gravelais



Restauration des cours d'eau - Morphologie du lit mineur

Restauration de niveau R1 (diversification des habitats) - 3 795ml

- Argos (Challain la Potherie)
- Ruisseau des étangs de Chazé (Chazé Henry - Ombrée d'Anjou)
- Araize (Bouillé Ménard)

Restauration de niveau R2 (recharge de granulats) - 1 100ml

- Verzée (Combrée, Le Tremblay - Ombrée d'Anjou)

Restauration de niveau R3 (reméandrage) - 280ml

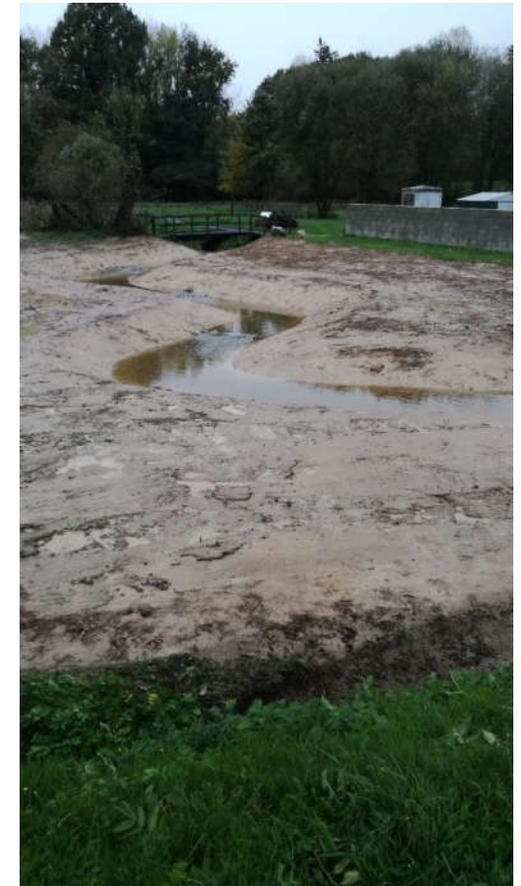
- Hommée (Vern d'Anjou – Erdre en Anjou)
- Oudon (La Gravelle)



*Création de banquettes sur la Verzée
Le Tremblay – Ombrée d'Anjou*



L'Hommée après travaux



*Reméandrage l'Oudon à la
Gravelle*



Restauration de la continuité écologique

Nombre d'ouvrages effacés	Nombre d'ouvrages aménagés	Libre écoulement restauré
8	3 (dont 1 en cours d'aménagement)	5740 ml



Restauration de la continuité au lavoir de Louvaines (Sazée)



Création d'une rivière de contournement dans le parc du château de Craon (Oudon)



Préservation et restauration des zones humides

Entretien de zones humides

- Zone humide de la Gravelle (pâturage et débroussaillage)

Restauration de zones humides

- Restauration zone humide de la Gravelle sur l'Oudon
- Restauration de la zone humide de Châtélais sur l'Oudon

Création de 4 mares

- 1 sur le Misengrain
- 1 sur la Verzée
- 1 sur l'Argos
- 1 sur l'Araize



L'Oudon, dans la zone humide du Syndicat à La Gravelle



Restauration de la zone humide du « Pré Canard » à Châtélais



Suivi de la biodiversité et suivi hydrobiologique

Suivi de la biodiversité

- Suivi des mares publiques
- Suivi du site de la Gravelle
- Suivi des micro-mammifères
- Suivi des bivalves (moules d'eau douce)
- Prospection loutre et castor

Suivi hydrobiologique

- Pêches scientifiques (IPR) : Hière à Pommerieux, Araize à Bouillé Ménard, Misengrain à Nyoiseau
- Macro-invertébrés (I2M2) : Araize (Bouillé-Ménard), Oudon (Cossé le Vivien, La Chapelle Craonnaise, Chérancé), Uzure (La Selle Craonnaise), Hière (Pommerieux)
- Hydromorphologie (Carhyce) : Oudon (Chérancé)



Moules d'eau douce inventoriées sur l'Oudon



Lutte contre les espèces invasives



Arrachage manuel de la Jussie sur le Courgeon au Lion d'Angers

Arrachage manuel de la jussie en juillet et septembre 2019.

La colonisation par la jussie est stable et maîtrisée sur l'Oudon non domanial et ses annexes.

Par contre la jussie est en progression sur les étangs (Saint Jacques à Pouancé et un plan d'eau situé sur un petit affluent de la Verzée).

La Crassule de Helms ne s'est pas développée sur l'étang de la Corbinière à Noyant la Gravoyère.

Versement d'une prime à la capture des ragondins

Achat de cages-pièges

Participation aux réunions avec les piégeurs et Polleniz

Contribution annuelle à Polleniz (animation, points de contrôle, prime) et à la FDGDON 49.

Dpt	Nombre de rongeurs aquatiques envahissants piégés en 2019
53	3 813
49	5 736





Communication, sensibilisation

Animations

- Rendez-vous en « terrain connu » à La Gravelle
- École de Chazé-sur-Argos (70 enfants)
- École de Challain-la-Potherie (49 enfants)
- École d'Aviré (55 enfants)
- École de Méral (50 enfants)



Rendez-vous en « terrain connu » à La Gravelle



Panneau pédagogique aménagé sur la zone humide de Châtellais

Panneaux pédagogiques

- 6 panneaux (La Gravelle, Pommerieux, Châtellais, Loiré, Le Bourg d'Iré)

Articles

- Article sur la restauration de l'Homée dans la revue scientifique « Technique Sciences et Méthodes »
- Articles de presse et dans les bulletins des communes



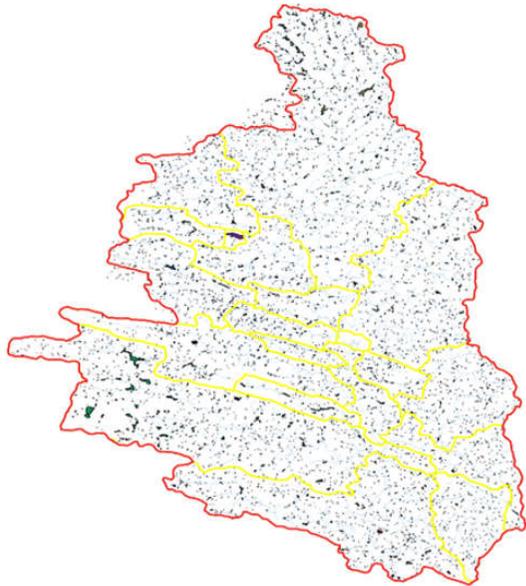
Animation scolaire à Loiré



Démarche sur les plans d'eau

Objectifs

- Réaliser une base de données complète sur les plans d'eau connectés
- Mettre en place des actions de restauration de la continuité écologique
- Mettre en place un programme d'actions opérationnel (ex : étang des Hunaudières)



Carte de localisation des plans d'eau sur le bassin de l'Oudon

6500 plans d'eau inventoriés

Actions mise en œuvre

- Vidange et étude préalable au plan d'eau des Hunaudières
- Suppression d'un plan d'eau à Saint Saturnin du Limet
- Etude préalable au plan d'eau de Loiron



Vidange de l'étang des Hunaudières (janvier 2019)



Etang des Hunaudières (juillet 2019)



Les ouvrages hydrauliques



Réfection, maintenance, entretien et gestion

Application du règlement de gestion des vannages (S.A.G.E.)

- Fermeture à partir du 4 février 2019
- Ouverture à partir du 25 novembre 2019

Maintenance et entretien des ouvrages

- Diverses interventions (pannes électriques, changement de joints de vérin, réglages temporisation, entretien des abords...) :
- moulin Martin, clapet de Melleray, clapet de Niafles, Treize Vouges, moulin des planches, moulin de la place, moulin des petits Alleux, Nyoiseau, Bourg d'Iré

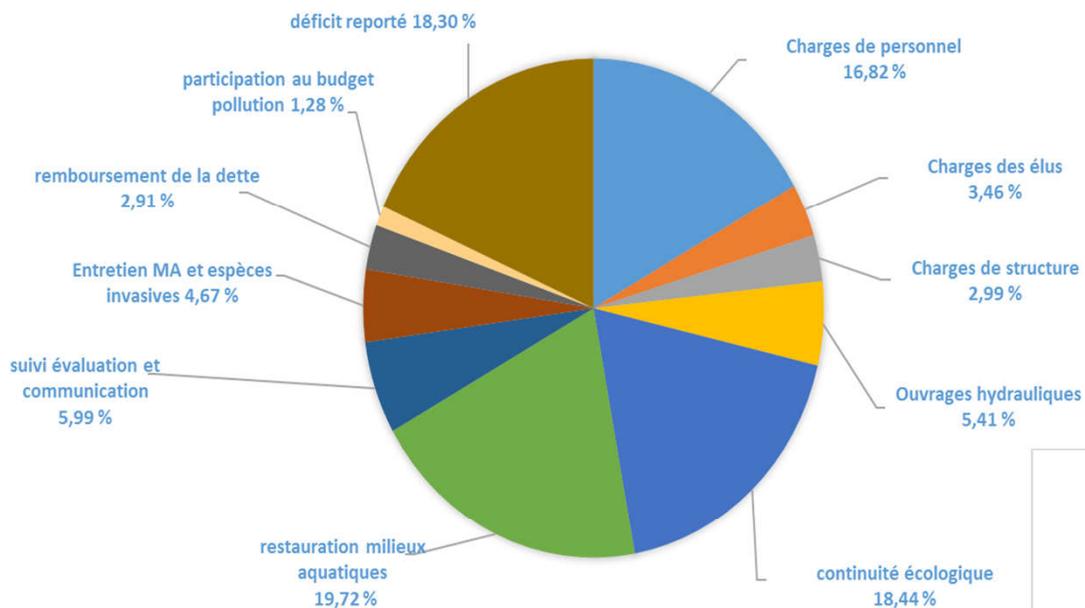
Réfection d'ouvrages

- Réfection de la passerelle de la Viaillère
- Garde corps – ruisseau du Boulan – Beaulieu sur Oudon
- Garde corps – site du Verger – Craon



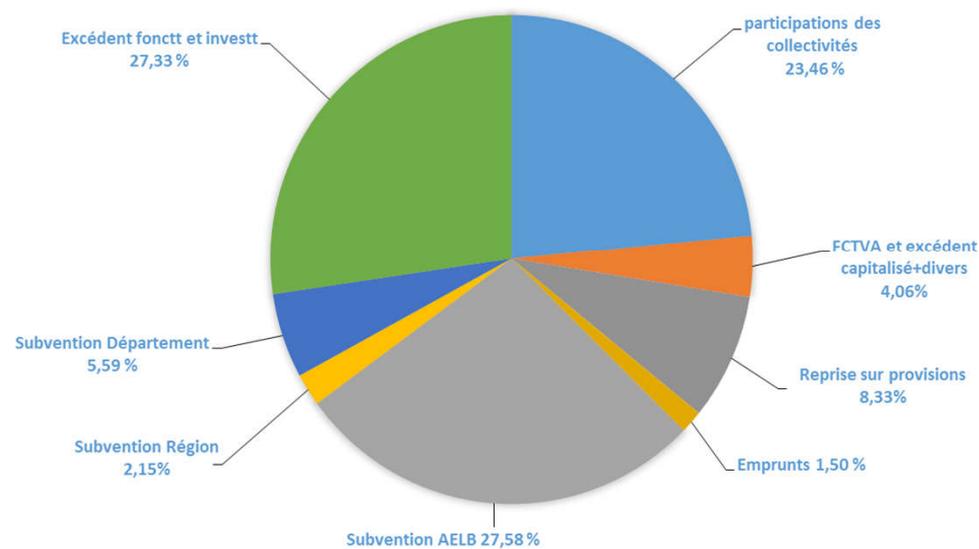
Entretien des abords du barrage de Nyoiseau

BUDGET MILIEUX AQUATIQUES
BILAN DEPENSES 2019 = 1 519 015,03 €



Dépenses et recettes réelles du budget annexe milieux aquatiques et ouvrages hydrauliques

BUDGET MILIEUX AQUATIQUES
BILAN RECETTES 2019 = 2 293 875,56 €





Lutte contre les pollutions diffuses

agricoles et non agricoles hors assainissement non collectif



Volet Non agricole

- Comité de pilotage de la **Charte Jardinerie**

le 24 janvier

Décision de faire évoluer la charte avec de nouvelles thématiques (gestion quantitative, espèces invasives,...)



- Formation pour les collectivités le 22 novembre à St Saturnin du Limet
« **Comment communiquer avec la population sur la gestion différenciée des espaces publics ?** »

26 participants (élus ou agents)





Volet agricole

Signature de la nouvelle version de la charte des préconisateurs agricoles pour la qualité de l'eau et la gestion quantitative

sur une exploitation à Livré la Touche - Mardi 24 septembre 2019

Poursuite des suivis/conseils auprès des exploitants engagés dans des diagnostics conseils et des accompagnements spécifiques : **175 rencontres réalisées** avec les conseillers agricoles



Journée de sensibilisation à la gestion de la fertilisation pour les exploitants engagés dans des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

30 participants

3 nouveaux dossiers MAEC déposés





Communication agricole : auprès des exploitants

- 3 lettres agricoles du bassin versant de l'Oudon ont été adressées aux 2 300 exploitants du bassin versant de l'Oudon en janvier, juin et décembre 2019.
- 1 journée de sensibilisation auprès des exploitants agricoles: Changements climatiques: comment adapter son exploitation? le 19 mars
- 1 bulletin technique de l'Oudon sur le changement climatique mis en ligne et proposé à l'occasion de la journée de sensibilisation

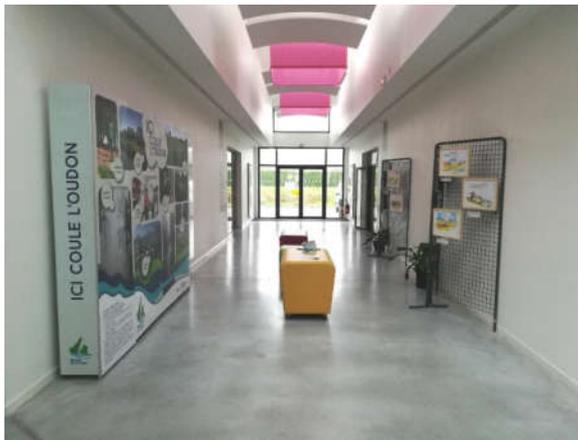




Communication agricole : auprès du grand public

Expo photo « Ici coule l'Oudon » en itinérance dans les communes depuis juin 2019 :

Segré, Nyoiseau, Ballots, Noyant la Gravoyère, Ste Gemmes d'Andigné, Loiron-Ruillé, Aviré, Cossé le Vivien, Vern d'Anjou, Renazé, Le Lion d'Angers, Pouancé, Quelaines St Gault, Craon, Méral



Dessins de GAB exposés en novembre avec l'EXPO-photos à Cossé-le-vivien



Actions Transversales



- 14,9 km de haies plantées aidées via le Syndicat sur le territoire Anjou Bleu Communauté 2018-2019

Pour information, plus de 30 km de haies plantés en 2018-2019 sur le bassin versant de l'Oudon, aidées financièrement toutes collectivités confondues

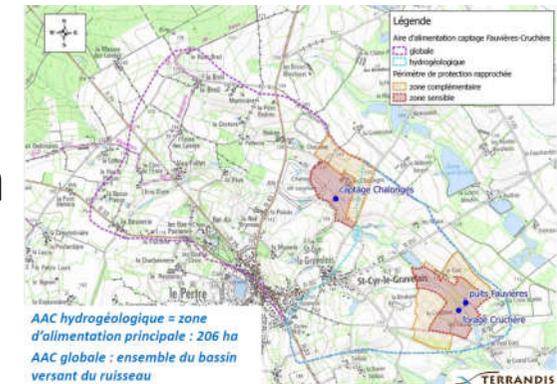


- Complément au réseau de mesures de la qualité de l'eau : 38 analyses multi-résidus en produits phytosanitaires

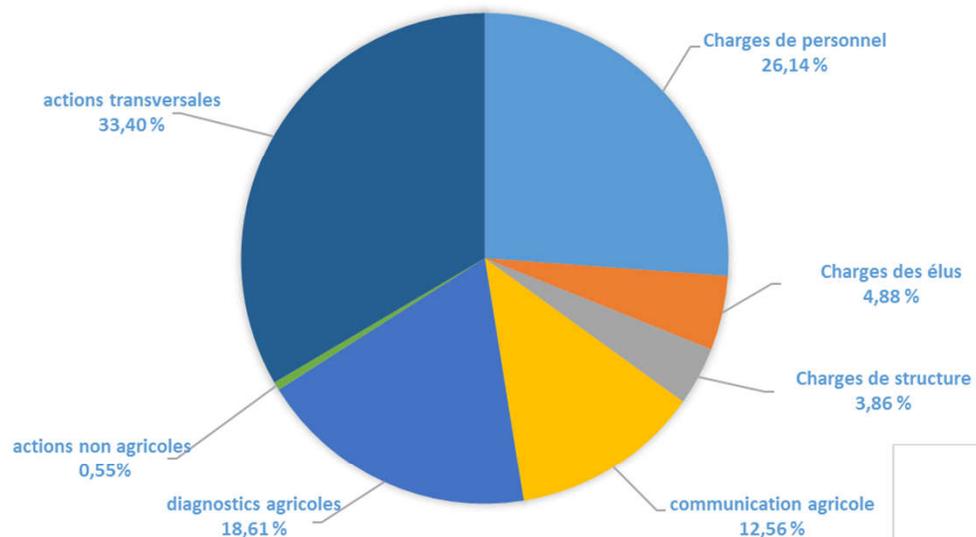
- Réunion de clôture des études hydrogéologiques de détermination des Aires d'alimentation des captages de la Plaine et des Fauvières - mardi 10 septembre 2019

- Projet de recherche FARMaine

4 réunions de prospective à Chérancé, sur les enjeux du foncier des fonds de vallée (secteur Châtelais/Chérancé)- mars à mai 2019

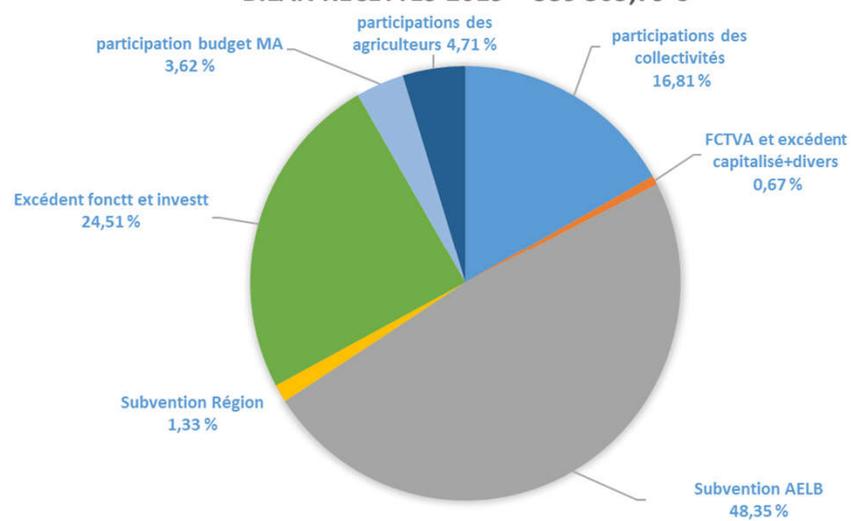


BUDGET POLLUTIONS
BILAN DEPENSES 2019 = 363 093,89 €



Dépenses et recettes réelles du budget annexe pollutions

BUDGET POLLUTIONS
BILAN RECETTES 2019 = 539 305,79 €





Animation de bassin versant : Commission Locale de l'Eau



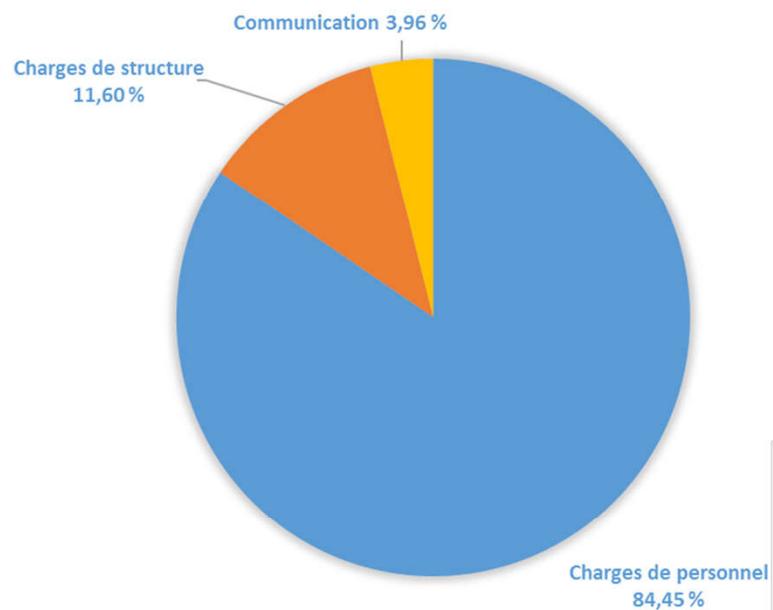
Commission Locale de l'Eau

Les réalisations de la C.L.E. sont détaillées dans un rapport annuel spécifique (sur www.bvoudon.fr)

Synthèse pour 2019 :

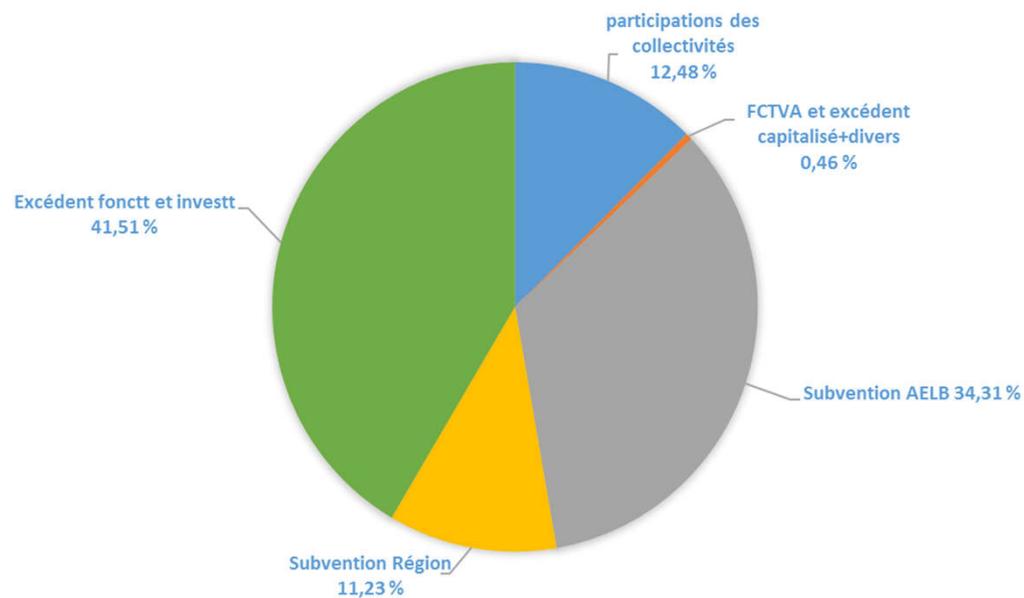
- Soirée sur l'eau et la biodiversité : projections et table ronde
- Participation au projet de la Région « Life Revers'eau »
- Organisation de la journée mondiale de l'eau sur le bassin versant de l'Oudon
- Poursuite de la newsletter Inf'eau Oudon web et administration du site www.bvoudon.fr
- Suivi de la mise en œuvre du S.A.G.E. et évaluation de la gestion de l'eau
- Analyse de dossiers d'autorisation ICPE ou Loi sur l'eau pour avis
- Avis sur le schéma directeur d'alimentation en eau potable du Maine et Loire
- Avis sur la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne

BUDGET C.L.E.
BILAN DEPENSES REELLES 2019 = 123 282,31 €



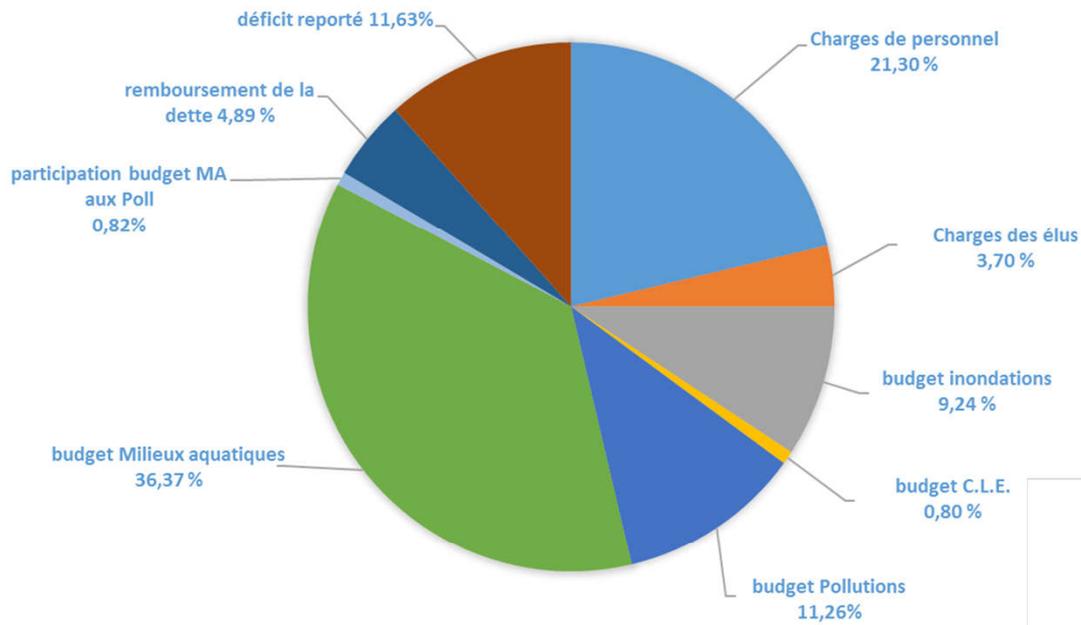
Dépenses et recettes réelles du budget annexe C.L.E.

BUDGET C.L.E.
BILAN RECETTES REELLES 2019 = 270 713,51 €

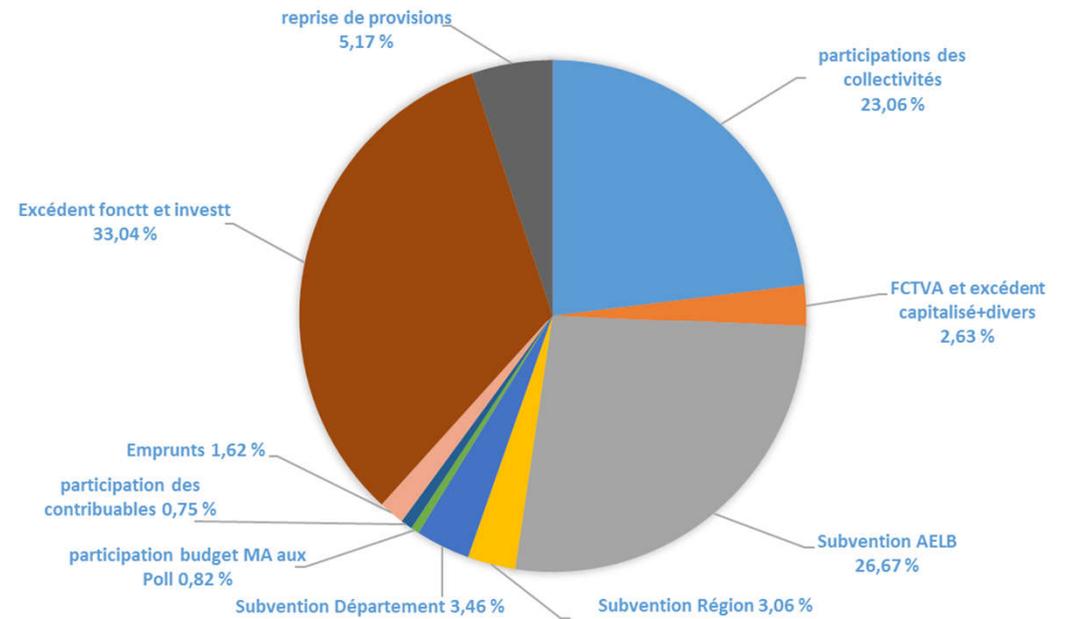


Synthèse des budgets

DEPENSES REELLES AGREGÉES 2019 = 2 390 013,12 €



RECETTES REELLES AGREGÉES 2019 = 3 698 453,44 €





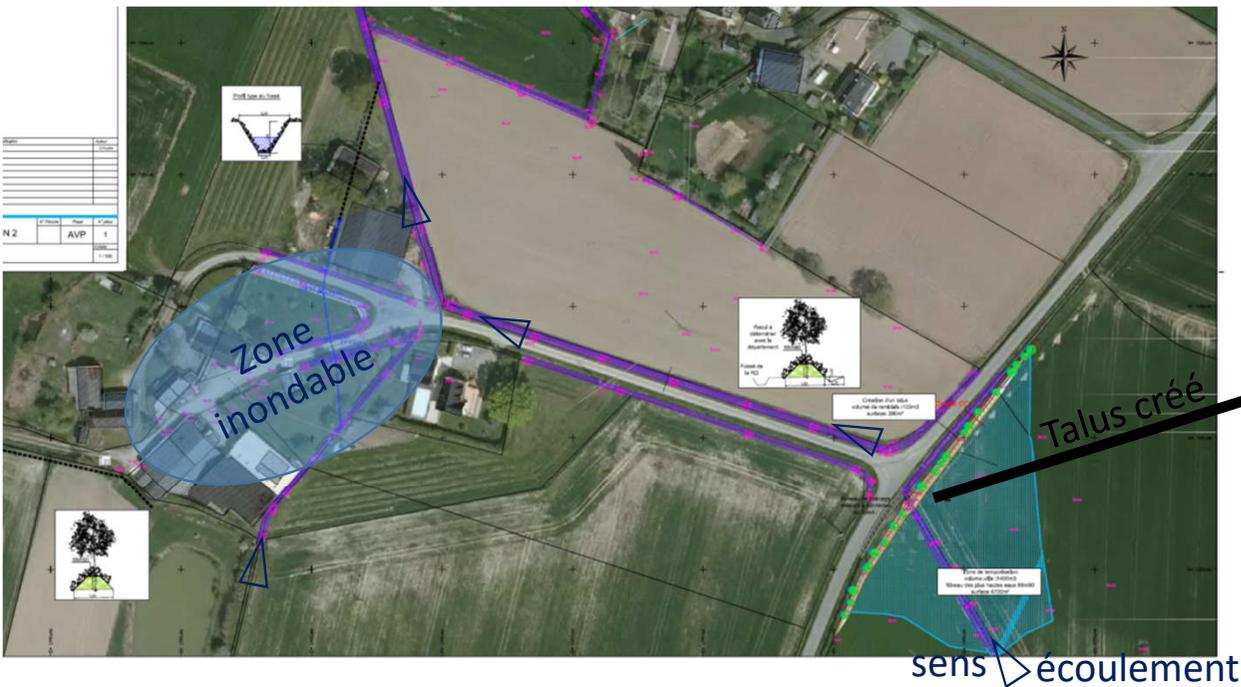
Des résultats qui s'affichent



Crue de novembre 2019 :

Les Tochardières à Congrier

Première mise en charge du talus. Inondation évitée.



Résultats des suivis hydrobiologiques

Pêches scientifiques

Une pêche scientifique a été réalisée sur le Misengrain à Nyoiseau.

Ce suivi a révélé la présence du Chabot. Ce petit poisson discret apprécie les eaux vives et fraîches qui s'écoulent sur les sables et graviers. Sa présence témoigne d'une amélioration de la qualité du milieu aquatique.

Macro-invertébrés aquatiques

La station du Vivier sur l'Oudon à Cossé le Vivien est proche du bon état écologique. A la suite des travaux engagés par le syndicat, on observe la présence d'habitats favorables aux macro-invertébrés.



Chabot pêché sur le Misengrain



L'Oudon à la Chapelle Craonnaise

INDICE BIOLOGIQUE GLOBAL - DCE			
Paramètres de l'IBG DCE		EQR ET ETAT ECOLOGIQUE OBSERVE	
GFI de l'indice dit "équivalent" (phases A+B) /9	6	EQR IBG équivalent (phases A et B)	0.93333
Variété taxonomique de l'indice dit "équivalent" (phases A+B)	34	Etat écologique	très bon état
Indice dit "équivalent" IBG (phases A+B) /20	15		
Taxon indicateur	Ephemeroidea		
Classe de variété taxonomique	10		



Résultats des suivis de la biodiversité

Suivi des mares

Parmi les mares restaurées et créées :

- 12 espèces d'amphibiens contactées
- 39 espèces de libellules contactées

Le suivi réalisé a permis de mettre en évidence la colonisation des mares par de nouvelles espèces d'amphibiens, dont des espèces patrimoniales telles que le Triton crêté, le Triton marbré, la Rainette verte ou la Grenouille agile. Leur présence témoigne de la qualité de leur habitat et de son environnement.

Prospection loutre et castor organisée par la L.P.O.

- 6 empreintes de loutre trouvées sur l'Oudon de Châtellais à Andigné
- Traces de castor entre Segré et le Lion d'Angers

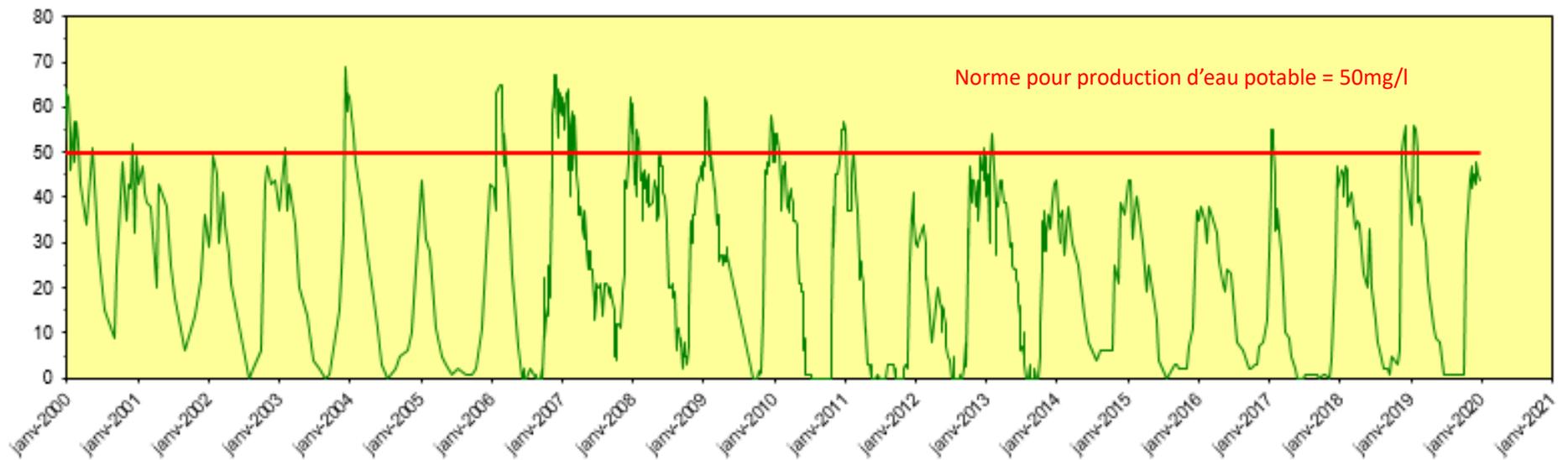


Grenouille agile

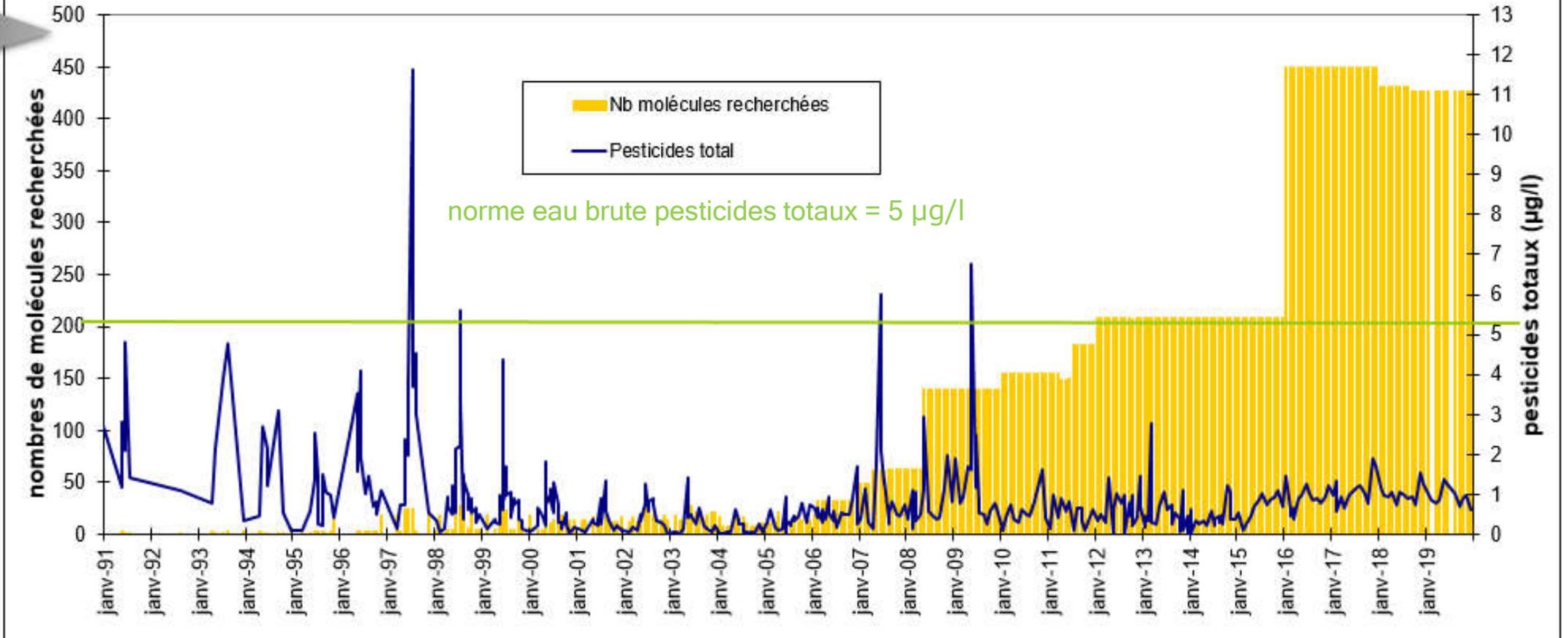


Anax empereur

Evolution des teneurs en nitrates de l'OUDON à SEGRE (en mg/l) 2000-2019



Teneurs en Pesticides total à la prise d'eau de Segré (en $\mu\text{g/l}$) et nombre de molécules recherchées (1991-2019)





Pour en savoir plus sur les activités et les résultats :

www.bvoudon.fr